



5/7 rue Raulin
69365 Lyon CEDEX 07
frontiere-s@mom.fr



Frontières·s

Revue d'Archéologie, Histoire et Histoire de l'Art

NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques sont citées, en abrégé en notes de bas de page et développées à la fin de l'article (système dit de Harvard).

Notes de bas de page

Le nom de l'auteur, tapé en minuscules, est suivi de l'année et des pages concernées : Durand 1980, p. 181-188 (et non 181-8 ou 181-88).

- On distingue les ouvrages d'un auteur parus la même année par l'emploi de minuscules a, b, etc. placées après l'année, sans espace : Martin 1974a, p. 1-12.
- Pour deux auteurs, le second est annoncé par « et » : Chevrier et Lacau 1956.
- Pour trois auteurs et plus, on utilisera « *et al.* » : Jones *et al.* 1912. Par contre, dans la bibliographie finale, tous les auteurs seront développés.
- Pour séparer plusieurs références, on utilisera le point-virgule (Gould 1980, p. 11 ; Hodder 1980, p. 26).

Bibliographie finale

- Ordonner la bibliographie générale dans l'ordre suivant :
 1. Liste des abréviations par ordre alphabétique.
 2. Sources anciennes.
 3. Sources épigraphiques.
 4. Bibliographie.
- Pour les références bibliographiques en langue étrangère, on gardera la ponctuation française.
- Le patronyme, suivi de l'initiale du (des) prénom(s), est en petites capitales avec initiales en majuscules (HODDER I.).
- Pour abrégé les prénoms, seule la première lettre est requise, y compris dans les prénoms commençant par plusieurs consonnes : ex. Christophe Thiers = THIERS C.
- Les initiales des prénoms composés français sont séparées par un trait d'union : ex. Jean-Philippe Lauer = LAUER J.-P. ; les initiales des prénoms composés anglo-saxons sont séparées par un point, sans espace : ex. Cecil Mallaby Firth = FIRTH C.M.
- Il n'y a pas de virgule entre le nom de l'auteur et l'année (MARGUERON J. 1982).
- La mention (éd.), (dir.), etc. se place avant l'année d'édition : LAUBENHEIMER F. (dir.) 2001.
- Si la bibliographie comporte plusieurs titres d'un même auteur, seul le premier est précédé de son nom ; pour les références suivantes, la date est précédée d'un tiret long (— 2010).
- Rééditions : utiliser le système 2^e, 3^e éd. (plutôt que 1980² ou [1972] 1980) : WILL É. 1980, *Le monde grec et l'Orient* (2^e éd.), Paris.
- À défaut de date, on porte les mentions : (s.d.), (sous presse) ou (à paraître).
- Si l'ouvrage fait partie d'une collection, il est nécessaire de la mentionner, ainsi que son numéro en chiffres arabes.
- Les numéros de revues, de collections, etc. se composent en chiffres arabes. Le nom de la revue et son

- numéro ne sont pas séparés par une virgule (*Syria* 42).
- Villes d'édition :
 - elles doivent être systématiquement indiquées en français : Londres et non London, Zurich et non Zürich, etc.
 - s'il y a plusieurs villes d'édition, il faut les séparer par des tirets courts : REDMAN C. 1978, *Social Archaeology*, New York-Londres.
- La mention de la maison d'édition est souhaitée **uniquement** pour les éditions rares ou anciennes.

Monographies

- BACHELARD G. 1949, *La psychanalyse du feu*, Paris.
 PARANAVITANA S. 1970, *Inscriptions of Ceylon I*, Colombo.

Collections et séries

Le nom ou l'abréviation de la collection est composé en romain (et non en italique).

- POUDERON B. (dir.) 2005, *Lieux, décors et paysages de l'ancien roman des origines à Byzance. Actes du 2e colloque de Tours, 24-26 octobre 2002*, CMO 34. Série littéraire et philosophique 8, Lyon.

Articles de revues

Les titres sont en italique. Les abréviations des titres doivent être celles en usage dans la spécialité de l'auteur. Dans le domaine de l'Antiquité, ce sont celles de l'Année philologique.

- DURAND F. 1980, « Les lampes de terre cuite », *Archaeologia Corsa* 5, p. 5-68.
 DICKIE M.W. 1991, « Heliodorus and Plutarch on the Evil Eye », *CPh* 86, p. 17-29.

Articles de dictionnaires ou d'encyclopédies

La tomaiison est en chiffres romains (grandes capitales) ; la rubrique est introduite par **s.v.** et est entre guillemets.

- BALTY J.-C. 1981, *LIMC I*, s.v. « Antiocheia », p. 840-851.

Articles d'ouvrage collectif

Le titre de l'ouvrage collectif est introduit par **in** et pas « dans ». Le nom des éditeurs scientifiques est en minuscules.

- DUSSART O. 2000, « Quelques indices d'ateliers de verriers en Jordanie et en Syrie du Sud de la fin de l'époque hellénistique à l'époque islamique », in M.-D. Nenna (éd.), *La route du verre*, TMO 33, Lyon, p. 91-96.

Thèses inédites

- CASTEL G. 1979, *Matériaux pour servir à une étude de l'habitat rural et bédouin en Égypte*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2 (inédit).
 MOORTI U.S. 1985, *Megalithic Culture of South India*, Ph.D., University of Poona (inédit).

Auteur ancien et éditions d'auteur ancien

Le nom de l'auteur, non abrégé, est séparé par une virgule du titre de son œuvre ou du n° du chapitre et/ou du passage cité. Le titre de l'œuvre peut être cité en abrégé conformément aux usages des dictionnaires de langue (latin : liste donnée par le Gaffiot ; grec : par le Bailly).

- Sophocle, *Électre* 4-6 (= vers 4 à 6 de la pièce).
 Pausanias, II, 20, 3-5.
 Isodorus Hispalensis, *Etymologia or Origines* XIV, 6, 12 (éd. W.M. Lindsay).

Recueils épigraphiques

Le corpus sera indiqué en italiques. On ne mettra pas de virgule entre le chiffre romain du tome et le chiffre arabe renvoyant au document, mais des espaces insécables.

- CIL XIII 8553
 ILS II 5318
 P. Lond. V 1657.

Citation d'une référence électronique

- LECOCQ F. 2009, « L'œuf du phénix. Myrrhe, encens et cannelle dans le mythe du phénix », *Schedae* 17, 2, p. 107-130, disponible sur : http://www.unicaen.fr/puc/rubrique.php3?id_rubrique=90 [consulté en mois/année].